



3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE
RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE
NOTRE-DAME DE VINCENNES - LOT 6 :
MENUISERIES INTERIEURES - SERRURERIE -
PARQUET PASSE AVEC LES ETABLISSEMENT
GIFFARD**

**DÉCISION N° DM-21-207
EN DATE DU 04 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE, Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-18-181 du 18/06/2018 autorisant la signature du marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 6 : Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD (notifié le 12/07/2018),

VU la décision n°AU-19-005 du 07/01/2019 autorisant la signature de l'avenant n°1 au marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 6 : Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD,

VU la décision n°DM-20-047 du 30/01/2020 autorisant la signature de l'avenant n°2 au marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 6 : Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD,

VU la décision n°DM-21-015 du 06/01/2021 autorisant la signature de l'avenant n°3 au marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 6 : Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD,

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 26/04/2021, donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte le dédommagement financier de l'entreprise des arrêts de chantier consécutifs aux cérémonies d'obsèques qui se sont déroulées régulièrement tout au long du chantier, causant ainsi une perte sèche d'exploitation pour l'entreprise ;

CONSIDÉRANT la prise en compte de travaux supplémentaires suite au découvertes après purges pour le traitement du baldaquin du Chœur ;

D É C I D E

DE SIGNER avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD sis 1 rue Fékir – 94310 ORLY représentés par Jean-Christophe TOUSSAINT, Président, l'avenant n°4 au marché de rénovation de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 6 : Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet.

L'avenant n°4 s'élève à 14 710 € HT (17 652 € TTC).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210604-lmc1H8548H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/06/2021
Date de Publication : 04/06/2021

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210604-lmc1H8548H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/06/2021
Date de Publication : 04/06/2021